

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Au troisième trimestre, nous nous sommes concentrés sur l'examen des tarifs de distribution d'Enbridge pour les cinq prochaines années, dont les audiences d'une durée d'un mois se sont déroulées sous le thème de la transition énergétique. Les parties ont déposé leurs arguments en septembre, mais la Commission de l'énergie ne devrait pas rendre sa décision avant décembre. Quelques petits dossiers ont été réglés pendant le trimestre, et nous avons pu obtenir des économies de **450 000 \$** pour les écoles.*

Le prochain grand dossier sera celui de Toronto Hydro, qui devrait présenter sa demande en novembre. De plus, les prochains mois seront consacrés aux phases 2 et 3 du dossier d'Enbridge ainsi qu'à l'examen des demandes de plusieurs petits distributeurs d'électricité.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2024-2028.

Un témoin dans cette affaire a déclaré ce qui suit :
« Je pense que nous pouvons tous convenir que nous abordons ce qui est l'un des problèmes les plus complexes auxquels l'humanité ait jamais été confrontée. »

Les quatre semaines d'audiences concernant ce dossier se sont souvent déroulées sur un ton semblable, avec de longs débats sur le changement climatique et la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, où l'on a même agité le spectre d'une « spirale de la mort ». Cela ne ressemblait en rien aux audiences décisionnelles que la Commission de l'énergie mène depuis 30 ans.

Aux enjeux de la transition énergétique (qui, selon certains, pourraient menacer la viabilité d'Enbridge), s'ajoutaient les montants sans précédent qui étaient en jeu : 16 milliards de dollars en tarifs, et plus de 7 milliards en dépenses d'immobilisations supplémentaires.

Comme nous l'avons signalé dans notre rapport précédent, notre avocat Mark Rubenstein a dirigé les 23 intervenants dans une négociation avec Enbridge tenue avant les audiences, qui a permis de régler de nombreux problèmes importants et d'obtenir des économies de plusieurs millions de dollars pour les écoles. La Commission de l'énergie a approuvé ce règlement partiel en août.

Il ne reste donc à régler qu'une multitude de détails et trois grandes questions : 1) le plus grand plan d'investissement jamais soumis par Enbridge; 2) la proposition d'Enbridge visant à hausser ses bénéfices en raison des risques plus élevés auxquels elle serait exposée; et 3) une nouvelle formule d'amortissement qui représenterait une hausse de tarifs de 6 %.

Tout cela se déroule dans le contexte d'une transition énergétique qui se trouve actuellement dans une sorte de vide politique. Enbridge a fait activement pression sur le gouvernement pour qu'il protège ses investissements dans la distribution de gaz, mais elle s'est retrouvée en difficulté lorsque ses propres études soigneusement conçues ont semblé montrer (à sa grande consternation) que l'électrification est probablement la voie de l'avenir en Ontario. Fait surprenant, Enbridge a même paru demander au ministre de l'Énergie de serrer la bride à la Commission de l'énergie, ce que le ministre a refusé de faire.

En fin de compte, les parties prenantes ont exprimé les positions les plus diverses, depuis Enbridge qui voudrait maintenir le statu quo (du moins pour le moment) jusqu'aux groupes environnementaux qui ont demandé l'interdiction de tout raccordement au gaz, sauf dans le cas de bâtiments à consommation énergétique nette zéro.

Notre position demeure la même : en dépensant beaucoup aujourd'hui, Enbridge risque vraiment que ses actifs deviennent sous-utilisés et ses investissements irrécupérables, ce qui pourrait mettre en grande difficulté ses clients qui consommeront encore du gaz naturel dans 20 ans.

La Commission de l'énergie devrait rendre une décision sur les enjeux restants de la phase 1 d'ici la fin de l'année. Par la suite, d'autres étapes de ce processus, concernant cette fois la répartition des coûts ainsi que l'harmonisation et l'indexation des tarifs, commenceront au début de 2024 et se poursuivront pendant la plus grande partie de l'année.

Enbridge - Planification intégrée des ressources. Enbridge a déposé sa demande concernant deux projets pilotes de solutions de rechange à l'utilisation de conduites, l'un à Parry Sound et l'autre à Sarnia. Pour l'essentiel, ces « petits » projets sont à peine moins importants que de grands projets de construction de gazoducs, mais Enbridge refuse de l'admettre. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision au quatrième trimestre. Cette demande aura un impact minime sur les écoles, mais la prochaine étape - un plan complet de gestion intégrée des ressources qui sera déposé en mai - pourrait être plus importante. Un de nos avocats siège au groupe de travail qui surveille l'élaboration de ce plan.

EPCOR - Tarifs de distribution - 2023. À la fin d'août, la Commission de l'énergie a tenu des audiences sur la requête d'EPCOR visant à faire annuler la décision favorable que nous avons obtenue concernant les tarifs de distribution de gaz dans la partie sud de la péninsule Bruce. La Commission devrait rendre une décision au quatrième trimestre.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Elexicon Energy - Plan d'immobilisations - 2023-2025. Elexicon demandait l'autorisation de faire des dépenses en immobilisations d'environ 70 M\$ dans son territoire de Whitby. Une partie de son plan prévoyait que ses clients actuels subventionnent la construction d'une importante ligne de transport vers de nouveaux lotissements, ce qui aurait réduit ce que les constructeurs

auraient dû payer pour le raccordement des habitations au réseau. C'était là un écart important par rapport aux règles habituelles. Une autre partie de son plan concernait la reconfiguration du réseau de distribution pour faciliter de futures initiatives de développement durable.

Concernant la première partie du plan, la seule opinion que nous avons exprimée était que le plan de subventionnement devait profiter non seulement aux constructeurs d'habitations, mais aussi aux autres clients qui seront raccordés au réseau. En effet, la construction de 13 écoles est prévue dans les nouveaux lotissements en question.

Pour ce qui est de la deuxième partie du plan, nous étions en faveur du plan de modernisation, mais nous avons proposé qu'il soit échelonné sur plusieurs années afin que ses coûts correspondent mieux à ses avantages.

Comme beaucoup de gens l'avaient prévu, la Commission de l'énergie a entièrement rejeté la première partie du plan d'Elexicon et a maintenu les règles habituelles. Concernant la deuxième partie du plan, la Commission s'est rangée à notre avis en déclarant que les grands projets de modernisation devraient être mis en œuvre par étapes. Elle a approuvé une petite partie du projet, le reste étant reporté jusqu'à ce qu'Elexicon soumette sa prochaine demande concernant ses tarifs pluriannuels.

Nous estimons que les économies obtenues pour les écoles s'élèvent à 440 000 \$.

Ontario Power Generation (OPG) - Coûts liés à la rémunération. Comme nous l'avons signalé au deuxième trimestre, après qu'un tribunal a invalidé la loi 124 (qui limitait les hausses salariales des travailleurs du secteur public), OPG a demandé l'autorisation de récupérer environ 220 M\$ auprès de ses clients pour payer ses employés. Nous avons dirigé un groupe d'intervenants qui s'opposaient à cette demande, et nous avons obtenu gain de cause.

Comme on pouvait le prévoir, OPG a demandé à la Commission de l'énergie de revoir et d'annuler cette décision. Essentiellement, OPG cherchait à présenter à nouveau les mêmes arguments à un autre comité de commissaires. Ce n'est pas la première fois qu'elle procède de la sorte.

Avec d'autres intervenants, nous avons présenté nos arguments par écrit en août. OPG a ensuite déposé sa réplique à la mi-septembre. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en novembre.

Toronto Hydro - Tarifs de distribution - 2025-2029.

Toronto Hydro est en train de peaufiner sa demande quinquennale, qui devrait inclure le plus grand plan d'investissement qu'elle ait jamais soumis et prévoir d'importantes hausses de tarifs pour toute la période visée. La demande devrait être déposée en novembre, et elle sera une de nos grandes priorités pendant l'année à venir.

Tarifs d'autres distributeurs. Au troisième trimestre, quatre distributeurs d'électricité ont déposé des demandes tarifaires. Deux d'entre elles ont fait l'objet de règlements, dont l'un est un accord de principe et l'autre a été approuvé. Les économies que nous avons obtenues s'élèvent à seulement 10 000 \$. Les deux autres dossiers seront réglés au quatrième trimestre, pendant lequel cinq ou six autres distributeurs déposeront probablement des demandes tarifaires.

AUTRES QUESTIONS

Transition énergétique. Cette question demeure au centre des préoccupations dans le secteur de l'énergie. Tous les ordres de gouvernement, des entreprises de services publics ainsi que de nombreux groupes de clients (y compris les écoles) s'intéressent de plus en plus à l'idée d'abandonner les combustibles fossiles ou

de réduire à zéro leur consommation énergétique nette d'ici 2050. Au quatrième trimestre, le comité gouvernemental sur l'électrification et la transition énergétique devrait présenter son rapport, à peu près au même moment où la Commission de l'énergie rendra sa décision sur les tarifs d'Enbridge (dont il a été question ci-dessus). Il ne fait aucun doute que nous entrons dans une époque de changements rapides et de perturbations potentielles. En pareil cas, il est absolument crucial d'adopter une perspective à long terme, ce qui est pour nous un principe fondamental.

Jay Shepherd

Mark Rubenstein

Jane Scott

Au nom de la Coalition de l'énergie des écoles

La Coalition de l'énergie des écoles est inscrite à titre d'intervenant officiel auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour représenter les 72 conseils scolaires de l'Ontario. Son rôle est de protéger les intérêts financiers des conseils scolaires lorsque les entreprises qui distribuent du gaz naturel et de l'électricité demandent à la Commission d'approuver des hausses de leurs tarifs.

La Coalition est représentée par l'avocat Jay Shepherd, qui consulte régulièrement le directeur général de la CSEO.

Le directeur général,

Ted Doherty

Courriel : solutions@oesc-cseo.org